

## Nouvelles cartes



Vue sur la cathédrale de Lausanne depuis un toit de la Riponne. Cyril Favre, le géomètre cantonal, et Fadoua Becker, cheffe de projet, avec les appareils utilisés, l'ancien (triangulation) et le nouveau (GPS) à droite. PHILIPPE MAEDER

# Le canton de Vaud s'étend et la cathédrale se déplace

**Grâce aux nouvelles technologies, les cartes sont plus précises. Le territoire vaudois gagne 5300 m<sup>2</sup>**

Philippe Dumartheray

La cathédrale de Lausanne n'est plus au même endroit. Ou plutôt les coordonnées de son clocher ont changé. Au cours des siècles, la cartographie a fait d'énormes progrès. Et pour la Suisse, le cadre de référence (ndlr: des cartes géographiques utilisées) commençait à dater. L'actuelle norme, intitulée MNO3, date de 1903 et surtout elle est basée sur des mesures et des méthodes de la fin du XIXe siècle, selon le système de la triangulation cher au général Dufour. Et on a pu le constater avec l'arrivée du GPS, dans les années 1980 à 1990, cela peut occasionner, à l'échelle de la Suisse, des distorsions de plusieurs mètres. Car, si les mesures des angles restent très précises, celles des distances l'étaient moins.

Or toutes les données géographiques, plus communément appelées géodonnées, ont une importance cruciale pour les plans d'aménagement, les plans cadastraux, les grands chantiers où une inexactitude de quelques dizaines de centimètres peut poser de sérieux problèmes et d'importantes pertes financières. Pensons simplement au percement du tunnel de base du Gothard long de 57 kilomètres.

## La précision du GPS

Pour mieux coller à la réalité géographique de la Suisse, la Confédération a donc décidé d'adopter un nouveau cadre de référence, beaucoup plus précis, basé sur des méthodes de mesure GPS. Ce basculement vers le nouveau cadre décidé en 1995 (il lui a donné son nom, MN95) va être déployé, à l'échelon suisse, d'ici à 2020.

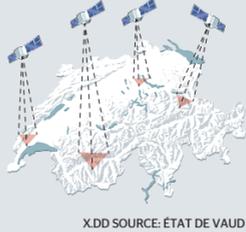
Concrètement, les différences seront minimes. Pour le canton de Vaud, comme nous l'a confirmé le géomètre cantonal, Cyril Favre, qui assume également la codirecti-

## Du triange au satellite

Système de triangulation MNO3



Système satellitaire MN95



XDD SOURCE: ÉTAT DE VAUD

tion de ce projet, «la transformation provoque une très légère augmentation du territoire du canton de Vaud. C'est la taille d'un petit terrain de football, environ 5300 m<sup>2</sup>, soit une variation de deux millionnièmes de la surface cantonale. Pour la Suisse, cela représente une augmentation de 0,3 km<sup>2</sup> pour une superficie de 41 290 km<sup>2</sup>.» Au niveau des par-

celles par exemple, les différences seront naturellement insignifiantes. Les distances peuvent changer de quelques centimètres au moment du passage dans le nouveau cadre de référence.

Si cette transformation n'aura guère d'incidence pour le grand public, un changement a eu lieu au niveau des coordonnées cartographiques, pour éviter la confusion entre les deux systèmes. Toutes les coordonnées se voient ainsi ajouter, arbitrairement, 2000 km sur l'axe est-ouest, et 1000 km sur l'axe nord-sud.

Concrètement, les coordonnées du clocher de la cathédrale de Lausanne seront les suivantes: 2 538 387/1 152 672, à comparer avec les anciennes: 538 387/152 672.

## Déplacement fictif

Et il ne s'agit pas là de musique d'avenir. Les dernières cartes éditées par Swisstopo reprennent déjà ces nouvelles références. Sans que la Suisse se trouve pour autant déplacée au milieu de la Sibérie!

Au niveau vaudois, l'administration a entamé au début de l'année la phase d'analyse du projet de basculement de ces géodonnées dans le nouveau cadre MN95. Cela a été rendu possible grâce à la loi d'application cantonale qui a été adoptée par le

Grand Conseil le 8 mai 2012. Toujours selon Cyril Favre, «le projet devrait s'étaler sur trois à cinq ans. Nous sommes dans la phase d'analyse des scénarios possibles pour optimiser cette transformation pour l'ensemble des acteurs concernés.»

La Confédération a défini les règles générales et chaque Canton se charge ensuite de la mise en œuvre. A l'heure actuelle, plusieurs Cantons ont déjà implémenté le cadre de référence MN95. C'est le cas du Canton de Genève et d'une partie du Valais. D'autres, comme Fribourg, Neuchâtel et Berne, vont très prochainement transformer leurs géodonnées.

Dans le même temps, les géodonnées françaises, compatibles avec les normes de positionnement de l'Europe, sont également référencées dans un cadre compatible avec MN95. Pour Cyril Favre, «il est important que les données soient homogènes entre les cantons et également au niveau international, afin de faciliter les échanges. Le monde se mondialise et le GPS a changé la vie. Dans vingt ans, on se demandera comment on faisait avec ce système de triangulation!»

## Pour en savoir plus:

www.vd.ch/mn95

et s'abonner au flux RSS de l'OIT.

## «Un processus nouveau et unique»

● Pour Fadoua Becker, de l'Office de l'information sur le territoire (OIT), cheffe de ce projet, le grand défi qui se présente, c'est de réussir à coordonner ce changement avec tous les acteurs concernés.

## Quelle est votre priorité?

Nous avons mis un accent particulier sur la communication pour accompagner tous les gestionnaires de données dans leur propre démarche puisqu'un changement de cadre de référence est un processus nouveau et surtout unique pour

la majorité des professionnels du domaine.

## Pourquoi cela va-t-il prendre trois à cinq ans?

Le délai légal pour le changement du cadre de référence pour tous les utilisateurs des géodonnées se situe fin 2016 pour les données de référence (mensuration essentiellement) et fin 2020 pour le reste des données. Il se peut que ce processus de transformation aille finalement assez vite, mais, pour le savoir, il faudra préalablement pouvoir s'assurer de la coordination

avec tous les acteurs concernés.

## Pourquoi Genève et le Valais ont-ils pris de l'avance?

C'est une question de priorités et de particularités techniques. Genève a été obligé d'accélérer son projet MN95 puisqu'il échange beaucoup avec la France voisine. Le Valais, pour sa part, a investi dans l'acquisition massive et directe des données en MN95. Le Canton de Vaud a mis la priorité sur la mise en conformité du droit cantonal. Chaque Canton choisit ses stratégies en fonction de ses priorités.

## Bussigny rejette les tours pour mieux grandir

**Après un échec cuisant en votation, la Municipalité a fait son autocritique pour reprendre en main le développement urbain de sa commune**

La Municipalité de Bussigny n'est plus tout à fait la même. Ce sont pourtant les mêmes élus qui, au soir du 29 septembre 2012, n'étaient pas loin de considérer que leur bon peuple s'était égaré. Il venait de balayer un projet de tour de 60 mètres à la suite d'un référendum lancé par une poignée d'habitants.

Ayant valeur de test, cette votation avait fait sensation dans l'agglomération lausannoise. Pour l'exécutif bussignolais, ce fut carrément un électrochoc, raconte la syndique, Claudine Wyssa: «Ce vote a montré que les attentes et les aspirations de la population en matière d'urbanisme avaient été mal comprises et mal anticipées.»

Dix mois plus tard, la Municipalité est transfigurée. Hier, au terme d'une longue réflexion autocritique, elle a présenté à son parlement et aux médias un ensemble de principes sous la forme d'une charte baptisée Bussigny 2025. L'exécutif affirme ainsi sa volonté d'utiliser au mieux de sa «marge de manœuvre» pour reprendre en main les rênes du développement de son territoire.

Au nom de ses collègues, Claudine Wyssa condense ces dispositions en «trois engagements concrets»: «Désormais, à Bussigny, tout le monde, des habitants aux promoteurs, saura à quoi s'en tenir. La hauteur maximale des bâtiments n'excédera pas 30 mètres. La croissance démographique sera limitée à 3000 habitants au maximum sur les dix prochaines années. Enfin, les projets immobiliers répondant à cette croissance seront échelonnés en trois phases d'ici à l'horizon 2023-2025.»

En outre, pour atteindre ses objectifs de «mixité sociale», la Commune «réalisera à court terme de petits projets de logement d'utilité publique pour répondre aux besoins de la population», indique Jean-Daniel Luthi, municipal en charge de l'Urbanisme.

Du côté des propriétaires de terrains, cette reprise en main politique ne fera pas que des heureux. Alors qu'ils étaient déjà avancés, plusieurs projets immobiliers comprenant des bâtiments élevés se retrouvent en porte-à-faux avec les nouvelles normes municipales et devront être redéfinis. Celui qui a été rejeté en septembre pourrait pourtant réapparaître sous une nouvelle forme à l'automne déjà.

«Désormais, à Bussigny, tout le monde, des habitants aux promoteurs, saura à quoi s'en tenir»

Claudine Wyssa, syndique

Car un des maîtres mots de la nouvelle philosophie municipale, c'est le dialogue. Un dialogue qui doit être renoué en priorité avec la population. D'où un site internet distinct de celui de la Commune, qui sera accessible dès aujourd'hui. Il aura pour vocation d'associer la population à l'évolution des projets immobiliers en lui donnant les moyens de les comprendre et de les commenter. Cette politique novatrice devrait aussi fournir matière à réflexion aux diverses autorités en charge des projets d'agglomération.

Daniel Audétat

www.construire-bussigny.ch

## TCS Vaud

### Qui va présider?

Véronique Fontana présidera-t-elle l'assemblée générale du 13 juin? Pour le porte-parole de l'avocate, Claude Comina, c'est oui: le TCS Vaud l'a «officiellement reconnu», a-t-il communiqué vendredi. Le comité, qui a radié, puis suspendu sa présidente élue en 2010, a fait savoir dimanche qu'il était d'un autre avis: si l'avocate a obtenu un effet suspensif du TCS Suisse sur sa radiation en tant que membre, elle reste «suspendue de l'exercice de ses fonctions de présidente». Le 13 juin, Véronique Fontana affrontera Pierrette Roulet-Grin en vue de l'élection à la présidence. **PH.M.**

## POP

### Un nouveau vice-président désigné

Lors de leur congrès samedi à Morges, les militants du POP ont désigné un remplaçant à Julien Sansonnens, démissionnaire. Le jeune président de la section de Nyon, Larry Sarrasin, a été élu. Le POP a réélu à la présidence Gavriel Pinson. Il a adopté une résolution visant à augmenter la déduction fiscale pour les loyers. Cette prise de position devrait être suivie d'une intervention au Grand Conseil. L'assemblée a également parlé du lancement, déjà décidé, d'une initiative pour une assurance des soins dentaires. **J.FD**

## Le chiffre

6

C'est le nombre de kilomètres de glissières de sécurité pointées du doigt. Le Service des routes vaudois, chargé d'une étude, les a jugées «problématiques» pour les motards. Des doubles glissières - avec un caisson pour amortir le choc - pourraient être installés sur ces tronçons. Elles équipent déjà avec succès la route Blanche, entre Nyon et Saint-Cergue, depuis 2009. C'est le député Dominique Bonny qui avait soulevé ce problème. Un crédit d'investissement sera proposé dès cet automne. **I.L.A.**

## Alimentation

### Acheter juste ou juste acheter?

Les Magasins du Monde organisent la campagne «Un repas au coin du monde» jusqu'au 23 juin. Des dégustations sont organisées dans sept points de vente vaudois, comme à Nyon ou à Lausanne. L'enseigne, réunie en une association romande, promeut les produits du commerce équitable. Avec cette action, les Magasins du Monde souhaitent sensibiliser la population pour qu'elle n'achète pas sans se soucier de la traçabilité des produits et du respect de l'environnement. **www.mdm.ch. I.L.A.**